

Esclavage au Mali : aujourd'hui, pas autrefois...

 bvoltaire.fr/esclavage-au-mali-aujourd'hui-pas-autrefois

Auteur : Yannik Chauvin

27 juin 2020



Un proverbe, qui serait africain, dit : « Si tu veux monter au cocotier, tu dois avoir les fesses propres ! »

Je dédie ce proverbe et cet article à la famille Traoré, et plus particulièrement à Assa, fille d'un Malien, Mara-Siré, et de l'une de ses quatre femmes. Cette personne agite les rues de France au nom de la justice pour la mort de son demi-frère, dénonçant le racisme, l'esclavagisme et tous ces noms doctrinaires et victimaires en « isme » dont la France serait coupable.

Ses multiples occupations, pendant et hors congé – elle fut mise en congé maladie pendant treize mois après le drame, si l'on en croit *Causeur* –, ne lui ont certainement pas laissé le temps de prendre connaissance de l'interview donnée, en 2017, à la chaîne malienne *Renouveau TV* par Me Mohamed Aly Bathily, ministre de la Justice du Mali de 2013 à 2014.

C'est donc avec grand plaisir que nous lui offrons la transcription mot à mot de cet entretien.

« Les gens m'ont dit : on a porté plainte devant la justice dans la région de Tombouctou, de Gao, où nos maîtres – nos maîtres –, disposant de nous à leur guise, violent nos femmes ; même quand tu as ton mari, c'est ton mari qui sort, le maître entre et il couche avec la femme. Les enfants qui naissent, le maître les prend comme sa chose. Il les donne en cadeau de mariage à des alliés, au Niger, en Libye, au Tchad. Des enfants nés de parents maliens ont été offerts en cadeau de mariage, là-bas, dans les alliances ethniques.

Une femme faisait partie des plaignantes qui avaient réussi à fuir. Elle avait mis au monde quatre enfants ; elle ne savait même pas où ils se trouvaient.

Et dans ces pays-là, ces plaintes, aucun juge n'acceptait de les juger. On disait au juge : c'est comme ça que ça marche ici, faut pas toucher à ces dossiers.

Toutes ces formes d'atteintes à l'intégrité physique et morale des hommes et des femmes, on leur prêtait un statut d'esclave, au nom de quoi on les soumettait à l'injustifiable et à l'ignominie la plus totale.

J'ai dit : il faut que l'État prenne ses responsabilités. »

Alors, le ministre élabore une loi qu'il convient de présenter au Conseil des ministres.

Redonnons-lui la parole :

« À mon grand étonnement, le Premier ministre Modibo Keïta a demandé que le texte soit retiré de l'ordre du jour du Conseil. Il a dit : “Mais il y a un texte qui punit l'esclavage”, et d'ajouter : “Si on adopte ce texte-là, si les gens entendent que c'est maintenant seulement que le Mali adopte un texte pour lutter contre l'esclavage, cela veut dire d'abord que chez nous il y a l'esclavage, et ça, c'est très mauvais de le faire savoir et ça veut dire ensuite que jusqu'ici on n'avait rien fait contre l'esclavage, et ça, c'est encore pire. Vraiment, il vaut mieux que la communauté internationale ne comprenne pas de travers notre démarche et dise : “Ah, tiens, au Mali, l'esclavage existe et il n'y avait même pas de texte pour le réprimer et c'est seulement en 2015 qu'on l'a adopté ”. »

Et le texte a été effectivement retiré.

Alors, quand je vois cette donzelle Traoré entrer en insurrection à Paris, lever le poing et s'en prendre à Colbert, à Faidherbe, à Gallieni, la rage me prend, ainsi que l'envie de l'envoyer là-bas, au Mali, pour une mission de dix ans dont le but serait de vérifier par elle-même la véracité des dires de Me Mohamed Aly Bathily et, ensuite, de se coller avec les marabouts, les chefs de village, les imams, de débusquer les esclavagistes actuels, de les amener au tribunal et de les faire lourdement condamner. Au péril de sa vie.

Au lieu de cela, madame se contente d'éructer sans risque dans ce « pays de sauvages » qu'est la France tout en émargeant à la CAF, puisque c'est son droit...

NB : je dédie également ce texte à Christiane Taubira, dont la loi mémorielle sur l'esclavage ne vise que les Blancs européens et « oublie » volontairement l'esclavage musulman et l'esclavage africano-africain, comme il existe encore au Mali ou ailleurs.

© Copyright 2020 Boulevard Voltaire